

L'UD FO 91 condamne fermement

les attaques contre les militants syndicalistes

Les 27, 28, 31 janvier, **3 de nos camarades de chez KEOLIS MEYER** sont passés devant l'inspection du travail dans le cadre d'une procédure de licenciement. Ils sont aussi devant le tribunal d'instance d'Évry pour la même affaire et bientôt devant les prud'hommes de Longjumeau (tentative de licenciement, délit d'entrave, non-paiement des droits de retrait, application de la mauvaise convention collective).

Une camarade des Cars d'Orsay est encore passée, dernièrement, devant les prud'hommes pour obtenir sa réintégration. Elle est la Secrétaire du syndicat FO des Cars d'ORSAY. Déjà deux ans de procédure.

Sans oublier tous les camarades nous représentant chez **BERGAMS** qui sont encore à s'occuper des dossiers de leurs collègues licenciés dans le cadre de la liquidation judiciaire (près de 300 personnes). Là encore des militants qui seront impactés dans leur vie professionnelle et personnelle par tous les plans de licenciement mis en place.

Des attaques ciblées de la part de la direction d'**AMAZON** et de **KEOLIS SEINE SENART** (pour Keolis, 10 plaintes et mains courantes) visant à affaiblir les camarades de FO.

Tous ces camarades font l'objet d'attaques parce qu'ils sont à FO et que leurs actions s'inscrivent dans le cadre de la défense des intérêts particuliers des salariés.

L'UD FO 91 soutient l'ensemble de ses militants comme elle soutient plus largement tout syndicaliste impliqué dans la défense des salariés, en Essonne, en métropole, comme en Outre Mer.

A ce titre, l'UD FO exige l'abandon des poursuites contre Elie Domota, responsable de l'UGTG en Guadeloupe qui a été arrêté par la gendarmerie à Petit Pérou, conduit au commissariat de Pointe-à-Pitre où il a été mis en garde à vue par le procureur, puis libéré après quatre heures de détention. A sa sortie, il lui a été notifié sa convocation au tribunal correctionnel pour le 7 avril 2022. Depuis plus de trois mois, les organisations syndicales en Guadeloupe n'ont cessé de demander l'ouverture de négociations. Tout en refusant d'y répondre, le gouvernement a fait le choix de recourir à la répression : l'envoi du GIGN et du RAID, l'arrestation et les poursuites judiciaires de militants syndicalistes.

Les syndicalistes ne sont pas des criminels !

L'UD FO 91 rappelle son attachement aux libertés démocratiques et syndicales.

A ce titre, l'UD FO 91 et sa commission exécutive condamne la répression dans les manifestations contre les militants et elle condamne l'ensemble des mesures et lois liberticides qui se sont accumulées depuis le début du quinquennat MACRON : loi de sécurité globale, nouveau schéma du maintien de l'ordre, loi contre le séparatisme, loi sur le passe sanitaire puis sur le passe vaccinal.